



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



Rectorat
31, rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
cedex 2

Téléphone
04 67 91 47 00
www.ac-montpellier.fr

**Direction des ressources
humaines**

**Division des personnels
administratifs, techniques et
d'encadrement**

Dossier suivi par :
Laurent POLGE

Téléphone :
04 67 91 47 37

Courriel :
laurent.polge@ac-montpellier.fr

Fax :
04 67 91 50 53

Montpellier, le 1^{er} septembre 2011,

Le recteur de l'académie de Montpellier
Chancelier des universités

à

Mesdames et Messieurs les présidents d'université

Monsieur le directeur de l'école nationale supérieure de chimie de Montpellier

Monsieur le directeur de l'A.B.E.S.

Monsieur le directeur du C.R.O.U.S.

Monsieur le directeur régional de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale

Monsieur le directeur du C.R.D.P.

Monsieur le directeur de l'O.N.I.S.E.P.

Messieurs les inspecteurs d'académie, directeurs des services
départementaux de l'éducation nationale

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement du second degré

Mesdames et messieurs les directrices et directeurs de C.I.O.

Mesdames et messieurs les chefs de division et de service

Objet : Candidatures à des postes dans des établissements de la Mission laïque française
(M.L.F.) – rentrée scolaire 2012.

Réf. : BO n°31 du 1^{er} septembre 2011

Les personnels intéressés par une mutation dans les établissements de la Mission laïque française voudront bien se reporter aux instructions ministérielles parues dans le Bulletin Officiel du 1^{er} septembre 2011.

Le dossier de candidature doit être saisi en ligne sur le site internet de la M.L.F.
(<http://www.mlfmonde.org>) entre le 13 septembre et le 15 octobre 2011 inclus.

Le dossier, revêtu de l'avis du supérieur hiérarchique direct, devra être retourné par la voie hiérarchique en trois exemplaires à la DPATE du rectorat de Montpellier pour le **jeudi 3 novembre 2011** au plus tard.

Je vous serais obligé de bien vouloir assurer une large diffusion de cette note auprès des personnels placés sous votre autorité.

Pour le Recteur et par délégation
le Secrétaire général d'administration
scolaire et universitaire
adjoint au Secrétaire général
Directeur des ressources humaines


Marc CHAUX